

CLASSER ET DÉCRIRE LES ADJECTIFS DU FRANÇAIS

En fonction de quelles propriétés convient-il de classer les adjectifs du français ? Nous proposons une trentaine de propriétés syntaxico-sémantiques qui, d'après nos investigations, répartissent les adjectifs prédicatifs du français en une quarantaine de classes¹.

Pourquoi une taxonomie des adjectifs ? Cela répond à deux exigences. D'une part, un tel travail contribue à organiser notre connaissance des entrées lexicales d'adjectifs, et « reflète une attitude théorisante possible telle qu'on la rencontre dans de nombreuses activités scientifiques vraies » (M. Gross, 1976:7). D'autre part, dans la mesure où la classification se fonde sur des propriétés non seulement sémantiques mais encore formelles ou syntaxiques, elle contribue à décrire les entrées lexicales d'une façon utilisable dans le traitement automatique des langues. Le professeur Hong Chai-song a apporté sa pierre à des activités de ce type à plusieurs occasions. Dans son travail sur les verbes de mouvement en coréen, la taxonomie fait intervenir des propriétés soigneusement choisies. En dirigeant le projet Sejong, il a coordonné entre autres un travail de description syntaxico-sémantique du lexique du coréen qui n'aurait pu être entamé sans s'appuyer sur une classification. Nous espérons donc que les discussions que nous présentons dans ces quelques pages auront pour lui quelque chose de familier.

Dans la première partie de l'article, nous exposons les objectifs de l'étude, nous passons en revue les travaux connexes et nous résumons la méthode que nous avons appliquée pour sélectionner un jeu de propriétés parmi les plus pertinentes. La deuxième partie est consacrée à quelques propriétés distributionnelles du sujet, par exemple la possibilité d'une proposition infinitive sujet, comme dans *Échanger des informations est anodin*. Nous y indiquons en quoi consiste chacune de ces propriétés, comment le lexicologue et le lexicographe peuvent déterminer si une entrée la possède, et en quoi elle peut être utile pour le traitement des langues. La troisième partie donne un exemple de propriété ayant trait à la construction de base, la présence d'un complément essentiel de l'adjectif dans *Cette version est conforme à nos attentes*. Dans la quatrième partie, nous en venons aux constructions autres que la construction de base mais dans lesquelles l'adjectif conserve le même sens, ainsi *Les amendes ont un effet dissuasif* par rapport à *Les amendes sont dissuasives*. Enfin, dans la cinquième partie, nous détaillons un exemple de classe, celle des adjectifs symétriques, comme dans *Le bureau est contigu au salon*.

1. Objectifs et méthodes

1.1. Objectifs et avancement

Le premier objectif est d'ordre fondamental : la connaissance du lexique des adjectifs. À terme, l'ensemble des adjectifs du français est visé. Cependant, dans la phase actuelle, nous avons exclu de notre cible plusieurs catégories d'adjectifs, et notamment les emplois dans lesquels l'adjectif est strictement épithète, c'est-à-dire ne peut pas apparaître, avec le même sens, comme attribut du nom dont il est épithète (cf. section 1.3) : c'est le cas de *neigeux* dans *On signale un risque neigeux*, car on n'accepte pas **Le risque est neigeux*. Nous avons d'autre part exclu les adjectifs polylexicaux, comme *sain et sauf*, sur lesquels nous signalons l'étude de M. Gross (1988) qui privilégie les propriétés liées à leur structure interne².

¹ Nous remercions sincèrement Annie Meunier pour sa contribution à la préparation de la classification. Les discussions que nous avons eues avec elle ont été pour beaucoup dans nos décisions.

² Nous avons également pour l'instant mis de côté la plupart des adjectifs déverbaux, comme *amusant* ou *amusé*, les résultats de M. Meydan (1995) nous laissant espérer que cette troisième limitation altérerait peu la représentativité de l'ensemble.

De plus, nous cherchons à élaborer une classification de ces entrées sur la base de propriétés syntaxiques ou sémantiques discriminantes, telles que la possibilité d'un sujet humain, qui oppose *chauve* (*Qui est chauve ?*) à *férié* (**Qui est férié ?*).

Enfin, nous visons la construction effective d'une ressource lexicologique. Cela nous amène à sélectionner des propriétés à la fois particulièrement saillantes ou importantes, mais « décidables », c'est-à-dire pour lesquelles nous trouvons des critères fiables permettant de décider de façon reproductible si les entrées présentent ou non les propriétés. Ainsi, la propriété de dénoter ou non « une caractéristique essentielle du terme auquel [l'adjectif] se rapporte » (M. Riegel *et al.*, 1994) est fort difficile à coder, même en appliquant les tests de M. Riegel (1985). La perspective de construire effectivement une ressource suppose également de délimiter des entrées lexicales en cas de polysémie, pour distinguer par exemple :

- (1) *L'ail est digne de figurer dans cette liste* (en anglais, *worthy*)
- (2) *Luc a eu une attitude digne* (en anglais, *stately*)

Notre second objectif est de nature appliquée : fournir au traitement automatique des langues une ressource linguistique recelant des informations concernant les adjectifs du français et utilisables dans des applications telles que l'extraction d'informations ou la traduction.

Les objectifs et les éléments de méthode que nous venons de décrire situent notre travail dans le cadre du lexique-grammaire (M. Gross, 2007).

Nos résultats actuels sont une liste de 6 800 entrées syntaxico-sémantiques qui décrivent 5 200 adjectifs morphologiquement différents, ce qui représente un rapport de 1,3 ; un arbre de classification qui répartit les entrées en 43 classes sur la base d'une trentaine de propriétés syntaxiques ou sémantiques ; l'assignation des 6 800 entrées aux classes ; l'identification de ces entrées par une phrase illustrant leur sens ; le codage de quelques propriétés, faisant de ces classes des tables de lexique-grammaire. Ces données nécessitent une révision qui amènera probablement quelques changements, mais nous pensons que les grandes lignes de la taxonomie ont été suffisamment discutées et mises à l'épreuve pour être maintenant stabilisées.

1.2. Travaux connexes

D'autres travaux sont similaires par leur utilisation de la méthode du lexique-grammaire, comme celui de L. Picabia (1978), qui est limité à 500 adjectifs du français possédant au moins un complément essentiel, S. B. Ralalaoherivony (1995), qui traite de 2 700 adjectifs du malgache, J.-S. Nam (1996), sur 5 300 adjectifs du coréen, ou P. Carvalho (2007), sur 4 250 adjectifs du portugais à sujet humain. Le lexique du projet Sejong (SELK) donne également les constructions syntaxiques de nombreux adjectifs du coréen.

Le lexique Comlex, réalisé manuellement pour l'analyse syntaxique automatique de l'anglais, compte 8 000 adjectifs, entrées strictement épithètes comprises, avec des propriétés syntaxiques (S.R. Wolff *et al.*, 1998). Citons deux points par lesquels il diffère de la présente étude. D'une part, sur 26 propriétés décrivant la distribution des arguments, 23 concernent les arguments phrastiques, comme dans *To exchange information is trivial* « Échanger des informations est anodin », et les autres ne font pratiquement pas de typologie des arguments nominaux. À titre de comparaison, 30 de nos classes sur 43 regroupent des adjectifs à arguments exclusivement nominaux, et nous consacrons à cette typologie un certain nombre de propriétés, dont 10 servent à délimiter des classes. D'autre part, le manuel ayant servi de support à la réalisation de Comlex ne fait aucune allusion à la délimitation des entrées lexicales en cas de polysémie (1)-(2). Le modèle permet bien d'indiquer que plusieurs constructions relèvent d'une même entrée lexicale³,

³ Par le mot-clé *frame-group*.

comme *To exchange information is trivial* et *It is trivial to exchange information*, mais sur ce point le manuel donne uniquement une liste de regroupements de constructions faits a priori, avant le codage des entrées, et ne donne pas de consignes sur la façon d'en formaliser d'autres lorsqu'on les observe. Or un des principaux apports de la lexicologie manuelle au traitement des langues est justement de pouvoir spécifier avec précision la correspondance parfois complexe entre des étiquettes sémantiques, qui distinguent les sens d'un mot, comme *digne* « worthy » (1) et *digne* « stately » (2), et des étiquettes de constructions reconnaissables par les analyseurs. De même, les travaux d'A. Kupść (2008, 2009) sur 2 200 adjectifs du français, également en vue du traitement automatique, ne distinguent qu'un unique type d'arguments nominaux, et n'abordent pas la délimitation des entrées lexicales.

G. Gross (2005), au contraire, se fonde essentiellement sur la distribution des arguments nominaux pour classer 24 000 emplois d'adjectifs prédicatifs du français en 300 classes. La méthode commence par la délimitation des entrées lexicales. L'article indique la définition d'une des classes.

D'autres contributions, plus nombreuses, se concentrent sur un petit jeu de propriétés qui semblent avoir un potentiel discriminant : des propriétés liées à l'antéposition de l'adjectif en français (J. François, éd., 2004 ; Ch. Laenzlinger, 2004), aux degrés d'intensité en anglais (Ch. Kennedy, L. McNally, 2005), à la factivité en français (C. Léger, 2010)... Les auteurs ne s'assurent presque jamais qu'il existe des critères permettant de décider de manière suffisamment reproductible si les entrées possèdent les propriétés qu'ils manipulent. Pour les adjectifs de l'anglais admettant des degrés d'intensité, par exemple *dry* « sec » et *straight* « droit », l'échelle des degrés est-elle ouverte ou fermée ? se réfère-t-elle à un standard dépendant ou indépendant du contexte ? Nous avons préféré fonder notre classement sur des propriétés moins mouvantes.

Enfin, mentionnons quelques études consacrées à des entrées spécifiques ou à des classes particulières : adjectifs qui ne sont ni qualificatifs ni relationnels (C. Schnedecker, éd., 2002), adjectifs modaux (M. Salles, 2004)... Elles tiennent compte les unes des autres, mais ne sont généralement pas coordonnées au point de former, par accumulation, une description cohérente, ni même des classes disjointes.

Ce décalage entre notre travail et une partie de la littérature s'explique par des différences dans les objectifs poursuivis.

1.3. *Phrase copulative et position épithète*

Dans les textes, les adjectifs figurent essentiellement en position épithète ; certains même sont strictement épithètes (J. Giry-Schneider, 2005 ; É. Laporte, 2005). Partir de la construction à copule et attribut (cf. section 1.1), et donc d'une phrase, offre cependant trois avantages liés à nos méthodes d'analyse.

Tout d'abord, le lexique-grammaire recourt le plus possible à l'observation de phrases élémentaires, dont les constructions syntaxiques sont analysables. Ce cadre permet par exemple des rapprochements avec les formes à verbe support *être Prép* (L. Danlos, 1980) (*Cette couleur est très chic/Cette couleur est très à la mode*) et avec les verbes (*Luc brutalise Léa/Luc est brutal avec Léa*). La phrase copulative constitue une excellente base d'étude et est prise comme construction de base de l'entrée. Les emplois adjectivaux exclus par ce critère sont certes également intéressants, si ce n'est encore plus, mais la façon de les aborder nous semble devoir être différente, et plus complexe.

De plus, ce cadre permet de raffiner l'analyse ; en effet un adjectif en position épithète *Dét N Adj* ou *Dét Adj N* n'est adjoint qu'à un nom, ce qui masque le fait qu'il peut aussi « qualifier » une complétive sujet *Que P* ou une infinitive, c'est-à-

dire un autre prédicat : or la construction attributive met cette possibilité en évidence ; à côté d'un énoncé tel que *Luc s'occupe de détails anodins*, on aura :

(Que Luc ait fait un lapsus + Faire un lapsus + Ce lapsus) est anodin

Dans cet exemple, le sujet nominal *lapsus* est un nom prédicatif (*Npréd*) associé à la construction à verbe support *faire un lapsus*, c'est-à-dire un nom qui joue dans la phrase à verbe support le rôle du prédicat sélectionnant les arguments. Mais il existe aussi des *Npréd* « sujets » d'adjectifs qui ne commutent pas avec une phrase :

Les émeutes sont sporadiques

**Que des émeutes se produisent est sporadique*

*(Cette émission + *Que nous diffusions cette émission) est live*

Ainsi un adjectif peut avoir un ou plusieurs types d'arguments, sujets de *être* dans la phrase, et cette distribution du sujet apparaît comme une propriété essentielle de l'adjectif, au moins comme point de départ de l'analyse.

Le troisième avantage de partir de la construction copulative tient au fait que les adjectifs sont fréquemment polysémiques : cette méthode permet d'étayer les intuitions de différences de sens.

Dans les énoncés suivants, *rouge* semble désigner la même chose, à savoir une couleur, mais les sujets sont de type différent, concret non humain dans un cas, humain dans l'autre, et l'un des deux seulement admet le nom approprié (pour cette notion, voir plus loin) *couleur*, propriété qui caractérise les adjectifs de couleur :

Ce drapeau est (rouge + de couleur rouge)

*Luc est (rouge + *de couleur rouge)*

= *Le visage de Luc est rouge*

Ainsi, avec un sujet humain, *rouge* désigne un phénomène physiologique autant qu'une couleur. Cet emploi de *rouge* se caractérise par le fait que le sujet humain est métonymique du nom de partie du corps *visage*. Nous le rangeons dans une classe de 210 adjectifs dont le sujet peut être un nom dénotant une partie du corps.

Les grandes lignes de notre taxonomie des adjectifs dépendent essentiellement de leurs différents types de « sujets ». Ce classement général est complété par la prise en compte d'autres propriétés.

1.4. Deux classes syntaxiquement à part

Nous présentons brièvement ici deux classes d'adjectifs qui présentent une construction avec copule et attribut mais que, contrairement aux autres, nous avons préféré ne pas classer en fonction de la distribution de leur sujet.

La classe ADJINF regroupe ceux qui sont accompagnés d'une infinitive dont le sujet est coréférent au sujet de l'adjectif, et qui ne commute pas avec une complétive :

Luc est libre de se marier

**Luc est libre (que + de ce que) son fils se marie*

La plupart de ces adjectifs expriment des modalités du prédicat à l'infinitif.

La classe ADJPNP regroupe des adjectifs accompagnés d'un complément qui est obligatoirement un nom prédicatif, et avec lesquels la séquence *être Adj* commute avec un verbe support du nom prédicatif :

(3) *Luc est malade de (jalousie + *ongles)*

(4) *Luc a une certaine jalousie*

Dans cette alternance, la phrase (3) comportant l'adjectif conserve les propriétés syntaxiques qui font de (4) une phrase à verbe support :

**Luc a (une certaine + la) jalousie qu'a Marie*

**Luc est malade de jalousie qu'a Marie*

(3) ≠ *Luc est malade de la jalousie qu'a Marie*

Ces adjectifs apportent à la phrase une contribution stylistique, intensive, modale ou aspectuelle : *dénué de charité, chiche de compliments, prodigue de compliments*. En d'autres termes, la séquence *être Adj* joue le rôle syntaxique et sémantique d'une variante de verbe support. Cela nous amène à penser que, comme les verbes supports, ces adjectifs ne sont pas prédicatifs. Leur place dans le lexique-grammaire est dans les propriétés syntaxiques des noms prédicatifs plutôt que dans une classe de prédicats.

2. Propriétés ayant trait à la distribution du sujet de *être*

La distribution du sujet de *être* permet souvent de distinguer les sens des adjectifs polysémiques :

Critiquer le patron est suicidaire

Luc est suicidaire en ce moment

Dans les quatre emplois ci-dessous de *sûr*, seuls (5) et (6) présentent la même distribution du sujet :

(5) *Luc est sûr que Léa s'est trompée*

*(Qu'une erreur ait été commise + *Commettre une erreur) est sûr*

(Prendre ce chemin + Ce chemin + Se fier à Luc + Luc) est sûr

(6) *Luc est sûr de Max*⁴

Nous avons eu recours en priorité à ces propriétés pour distinguer des classes : deux propriétés sur les sujets phrastiques, et huit sur les sujets nominaux, en comptant parmi ces derniers la possibilité d'un sujet de la forme *manière de* suivi d'une infinitive, par exemple dans *Cette manière de décorer le salon est très contemporaine*. Chaque propriété est identifiée par un intitulé bref mais lisible, par exemple $N_0 =$: *manière de V-inf W*, où *V-inf* représente le verbe à l'infinitif et *W* ses compléments éventuels.

2.1. $N_0 =$: *Que P*

Cette propriété correspond à la possibilité d'employer l'adjectif avec une copule dont le sujet est une complétive, qu'elle soit à l'infinitif ou au subjonctif.

Que Luc ait fait un lapsus est anodin

C'est par introspection que nous déterminons si chaque emploi adjectival possède ou non la propriété. En cas de doute, la consultation du Web par un moteur de recherche peut donner des indications. En l'occurrence, cette consultation est peu conclusive, car les constructions à complétive sujet sont rares dans les textes. En cas de doute persistant, on fait appel à la construction, plus fréquente, dans laquelle la complétive sujet est extraposée, avec l'apparition d'un sujet impersonnel *il* ou, le plus souvent, *ce* :

(Il + C')est anodin que Luc ait fait un lapsus

Cette dernière forme *C'est Adj que P* se trouve ainsi régulièrement corrélée à l'acceptabilité de la complétive sujet. Le codage de celle-ci, qui peut paraître un choix théorique un peu arbitraire lorsqu'on examine des textes, est un peu une façon de coder la construction à complétive extraposée, qui, elle, est bien présente dans les textes. La notion sous-jacente est celle de transformation syntaxique au sens de Z. Harris (1970, 1976).

2.2. $N_0 =$: *V-inf W*

Cet intitulé recouvre la possibilité que le sujet de *être* soit une infinitive, qui ici encore est souvent extraposée :

Faire des lapsus est anodin

(Il + C')est anodin de faire des lapsus

Le rapprochement avec la propriété précédente nous donne un nouvel exemple de relation entre constructions – une notion omniprésente. Lorsqu'un mot entre dans

⁴*Luc est sûr de lui*, avec coréférence entre le sujet et le complément, comporte un adjectif polylexical.

plusieurs constructions, elles peuvent soit relever d'une même entrée lexicale ayant un sens spécifique, soit de plusieurs entrées distinctes. Ainsi, beaucoup d'adjectifs à complétive sujet entrent avec le même sens dans des structures, plus courantes, où le sujet prend la forme d'une infinitive :

Que Luc parle avec des gestes est très italien

Parler avec des gestes est très italien

Or, si l'association des deux constructions est régulière dans les classes d'adjectifs qui admettent à la fois une complétive sujet et un sujet humain, il n'en est pas de même dans les autres. Les deux constructions peuvent être indépendantes. L'infinitive sujet est absente dans une classe de 120 adjectifs à complétive sujet :

Que Luc ait mordu son frère est flagrant

**Avoir mordu son frère est flagrant*

C'est la complétive sujet qui manque dans une classe de 250 adjectifs à infinitive sujet :

**Que Luc attrape des truites à mains nues est ardu*

Attraper des truites à mains nues est ardu

Bien plus, deux sens d'un adjectif ambigu, donc deux entrées lexicales, peuvent s'opposer par le fait que l'une admet des complétives sujets et l'autre non :

Que Luc ait oublié l'aide de Léa est ingrat

Avoir oublié l'aide de Léa est ingrat (en anglais, *ungrateful*)

**Que Luc apprenne la dactylographie est ingrat*

Apprendre la dactylographie est ingrat (en anglais, *thankless*)

Ainsi, le recensement des constructions est indispensable, mais s'il n'est pas accompagné d'une délimitation d'entrées lexicales, il produit une ressource déficiente en informations sémantiques. Les deux types d'informations ont toute leur place dans les bases de données lexico-syntaxiques pour le traitement des langues, mais la deuxième n'y est pas toujours présente. C'est un des traits qui opposent certains projets d'inspiration linguistique au départ, comme le lexique-grammaire, à d'autres d'inspiration plus informatique, comme Comlex (cf. section 1.2).

2.3. $N_0 =: Nhum$

Avec 77 % des entrées de notre recensement, *être* n'accepte que des sujets nominaux. Les propriétés distributionnelles du sujet **nominal** de *être* sont donc essentielles (cf. G. Gross, 2005). Huit d'entre elles sont utilisées dans notre taxonomie pour distinguer des classes :

$N_0 =: Nnr$ distribution nominale non restreinte

$N_0 =: \text{manière de } V\text{-inf } W$

$N_0 (=: Ngrandeur) \text{ être de combien?} - N_0 \text{ être Adj } W$ (J. Giry-Schneider, 2011)

$N_0 =: Npc$ noms de parties du corps

$N_0 =: Nhum$ noms dénotant des personnes

$N_0 =: \text{couleur} + \text{odeur} + \text{son}$

$N_0 =: \text{matériau} + \text{substance}$

$N_0 =: Nconc$ noms concrets

La plus importante de ces propriétés est $N_0 =: Nhum$. Elle est vérifiée en jugeant si la forme interrogative *qui est Adj W ?* est acceptable et si l'adjectif y conserve le même sens que dans l'emploi étudié. Ainsi, l'adjectif de la question *Qui est superficiel ?* peut avoir le sens illustré par (7), mais non celui illustré par (8) :

(7) *(Que Luc accuse les banques de tous les maux + Luc) est superficiel*

(8) *La blessure est superficielle*

L'intérêt de cette propriété pour le traitement automatique est la levée d'ambiguïtés sur l'adjectif en fonction du nom sujet, ou inversement.

L'exemple (7) met une nouvelle fois en évidence une relation entre constructions. Que le sujet soit une complétive ou un nom dénotant une personne, *superficiel* y a le même sens. Les deux constructions relèvent donc bien d'une même entrée lexicale. Cependant, si l'on admet le principe d'un classement des entrées en fonction de la distribution de leur sujet, cet emploi doit-il être rangé parmi les adjectifs à complétive sujet ou parmi ceux à sujet humain ? Le classement nécessite de définir une priorité entre les deux critères. Nous avons donné la priorité au critère du sujet phrastique et nous l'avons placé presque à la racine de l'arbre de classification. Ainsi, (7) se trouve parmi les adjectifs à complétive sujet. C'est ce qui explique que nous employons le mot *possibilité* dans la documentation de la propriété $N_0 =: \text{Que } P$ (cf. section 2.1), et des propriétés en général : l'emploi de (8) offre la possibilité de cette construction, sans exclure d'autres formes. Les expressions à sujet exclusivement humain ou concret, comme *fourbu* ou *moite*, figurent dans d'autres classes. Dans une partie de la classification des adjectifs sans sujet phrastique, la propriété $N_0 =: \text{Nhum}$ sert à séparer 15 classes qui la possèdent, dont celle de *fourbu*, de 9 qui ne la possèdent pas, dont celle de *férié*.

Les priorités entre critères dans une taxonomie sont fondées sur l'intuition d'un intérêt plus ou moins significatif de chaque propriété, ce qui est en partie arbitraire. Nous avons préféré les propriétés dont le codage nous a semblé le plus reproductible (cf. section 1.1), et celles associées à de nombreuses constructions syntaxiques reconnaissables par analyse syntaxique automatique, ce qui est le cas des constructions à complétive sujet. G. Gross (2005), quant à lui, privilégie les propriétés de distribution nominale, qui délimitent selon lui des classes sémantiquement plus homogènes.

2.4. Propriétés non retenues pour le classement

Les propriétés que nous venons de mentionner ont été jugées suffisamment importantes pour être utilisées au moins une fois comme critères de classification. Voyons maintenant un exemple de propriété distributionnelle du sujet de *être* qui n'a pas été retenue pour diviser des classes en deux, bien qu'elle ait un intérêt à la fois fondamental et pour les applications.

La plupart des adjectifs à infinitive sujet, comme *ardu*, *captivant*, peuvent qualifier des procès variés :

(*Agir au mieux de ses intérêts + Lire ce livre*) est (*ardu + captivant*)

D'autres ne sont compatibles qu'avec des prédicats d'« opinion » et de « parole » :

(*Dire + Penser + Croire*) que *Luc a commis cette erreur* est (*approximatif + erroné + réducteur*)

**Acheter du riz* est (*approximatif + erroné + réducteur*)

Nous avons codé cette différence de comportement⁵ dans une classe de 250 adjectifs à infinitive sujet sans complétive sujet, c'est-à-dire que nous avons indiqué pour chaque entrée si elle impose cette restriction au prédicat de son infinitive sujet. Cette classe, associée aux propriétés codées pour chacune de ses entrées, forme une des tables du lexique-grammaire. Une taxonomie ne rend pas compte à elle seule de tous les phénomènes distributionnels, syntaxiques et sémantiques qui rendent les entrées lexicales différentes les unes des autres ; si l'on tenait compte de tous les phénomènes, le nombre de classes s'élèverait rapidement jusqu'à égaler le nombre d'entrées lexicales ou presque. Cependant, une fois codées toutes les propriétés, cette hiérarchie d'importance relative pourra être modifiée ou même supprimée, par des opérations automatiques sur la base de données.

⁵ L'exploitation informatique de la propriété nécessiterait de disposer d'une liste des prédicats compatibles. Une définition syntaxique limitée à des verbes à complétive objet ne suffit pas, comme le montre l'exemple suivant, où *taxer*, qui n'admet pas de complétive objet, se comporte comme verbe d'opinion ou de parole : *Taxer Luc de traître* est (*approximatif + erroné + réducteur*).

3. Propriétés ayant trait à la construction de base

Pour décrire une entrée lexicale prédicative selon la méthode du lexique-grammaire, on commence par sélectionner une construction phrastique « de base », qu'on décrit en priorité, par exemple *Que P être ingrat*. Les autres constructions éventuelles, comme *V-inf W être ingrat*, sont ensuite décrites par différence.

Tous les arguments du prédicat font en principe partie de la construction de base : ainsi, dans *Le bureau est contigu au salon*, on prendra N_0 être contigu à N_1 . La distribution du sujet de *être*, même si on la spécifiait dans tous ses détails, n'est donc qu'un des aspects de la construction de base. Notre classement utilise d'autres propriétés ayant trait à cette construction. L'une d'entre elles est intitulée N_0 être Adj Prép N_1 et code la présence d'un complément essentiel prépositionnel. Elle fait partie de la définition d'une classe de 190 adjectifs à sujet humain, sans sujet phrastique et à complément essentiel non phrastique, où nous rangeons *dupe* :

Luc est dupe des flagorneries de Léa

La même propriété sert aussi, mais négativement, à définir onze classes d'adjectifs à sujet humain, sans sujet phrastique et sans complément essentiel, dont celle de :

Luc est suicidaire en ce moment

4. Autres constructions

Une fois la construction de base indiquée, on décrit par différence les autres constructions éventuelles qui relèvent de la même entrée. Nous avons eu recours à 18 propriétés de ce type pour définir les classes de notre taxonomie. Citons-en deux.

4.1. N_0 être Adj W = N_0 (avoir + être de) (naissance + origine) Adj W

Avec les adjectifs qui présentent cette propriété, *être* commute avec une séquence formée d'un autre verbe support, *avoir* ou *être de*, d'un déterminant éventuel, et d'un nom approprié (É. Laporte, 1997), *naissance* ou *origine* :

Luc est nordique

Luc est de (naissance + origine) nordique

Cette propriété définit la classe des adjectifs ethniques et géographiques, dont nous n'avons pas encore établi une liste. Lorsqu'un des deux noms appropriés est présent dans la phrase, il lui apporte des nuances de sens, de même que d'autres noms appropriés qu'on peut observer avec certaines entrées : *culture*, *langue*, *nationalité*... Cependant, nous considérons ces emplois comme distincts de ceux à sujet phrastique, qui sont gradables et ont un sens différent (I. Bartning, M. Noailly, 1993), et que nous rangeons dans une classe d'adjectifs à complétive sujet et sujet humain et sans complément essentiel :

(Agir ainsi + Luc) est très nordique

Certains adjectifs ethniques ou géographiques n'ont pas ce dernier emploi :

Luc est de (naissance + origine) villeneuvoise

**Agir ainsi est très villeneuvois*

La description des emplois adjectivaux sans sujet phrastique s'est révélée la plus difficile, car ils entrent dans des constructions syntaxiques moins variées. La notion de nom approprié a alors été utile, permettant par exemple de distinguer *épais* dans *sauce épaisse* et dans *cloison épaisse* : le nom *consistance* n'est approprié que dans le premier cas. La distribution restreinte du sujet de certains emplois a également été pertinente : *Les feuilles de l'orme sont caduques/Ce budget est caduc*.

4.2. N_0 être un Adj

Cette propriété est une des possibilités productives de substantivation de l'adjectif⁶ :

Luc est patriote/Luc est un patriote

⁶ Il en existe d'autres, comme celle à déterminant défini à sens générique : *Le brillant attire les pies*.

Cet animal est herbivore/Cet animal est un herbivore
Il est grec/C'est un Grec

Elle a un pouvoir classifiant pour les adjectifs, parce qu'elle n'est pas systématique :

*Luc est (aimable + cabochard)/ Luc est un (*aimable + cabochard)*

*Luc est (sot + éclopé + buté)/Luc est un (sot + éclopé + *buté)*

Cette propriété est plus fréquente avec les sujets humains. Pour les entrées qui admettent à la fois des sujets humains et non humains, elle n'est généralement observée qu'avec des sujets humains :

*(Luc + Ce jeu) est sot/(Luc + *Ce jeu) est un sot*

*(Luc + Le pays) est convalescent/(Luc + *Le pays) est un convalescent*

Elle concerne aussi certains adjectifs à sujet non humain, le genre du substantif étant alors généralement le masculin :

Cette substance est (aphrodisiaque + herbicide + antirides)

*Cette substance est (un + *une) (aphrodisiaque + herbicide + antirides)*

Ce document est original/Ce document est un original

En cas de polysémie d'adjectifs, il arrive que la propriété N_0 être un Adj soit une des seules, voire la seule, à distinguer deux sens lexicaux différents :

Luc est étranger dans ce pays/Luc est un étranger dans ce pays

*Luc est étranger à cette affaire/*Luc est un étranger à cette affaire*

(9) *La droite A est parallèle à la droite B = Les droites A et B sont parallèles*
Les droites A et B sont des parallèles

(10) *La route est parallèle à la rivière = La route et la rivière sont parallèles*
**La route et la rivière sont des parallèles*

4.3. Deux propriétés non retenues pour le classement

Ici encore, certaines propriétés non retenues pour le classement peuvent être codées au niveau des entrées. C'est le cas, par exemple, pour l'antéposition et la postposition de l'adjectif épithète. Citons-en deux autres exemples.

La première propriété est l'acceptabilité de la construction

(11) N_0 être Adj W de V^0 -inf W'

Luc est sympa d'aider sa voisine

lorsqu'elle est associée à

(12) C'est êtreⁱ Adj W que de V^i -inf W'

C'est être sympa que d'aider sa voisine,

ce qui exclut par exemple *Luc est certain d'aider sa voisine (*C'est être certain que d'aider sa voisine)*. Cette propriété est abondamment représentée dans les textes et à l'oral. Contrairement aux apparences, elle ne dépend pas de :

(13) que P être Adj W

Que Luc aide sa voisine est sympa,

car il existe des adjectifs (A. Meunier, 1999) qui ont (11)-(12) et non (13) :

Luc est toqué de brûler ses meubles

**Que Luc brûle ses meubles est toqué*

Inversement, notre recensement a montré que de nombreux autres ont (13) sans (11)-(12), même lorsque l'adjectif admet aussi un sujet humain :

Que Luc classe les humains en bons et en méchants est manichéen

**Luc est manichéen de classer les humains en bons et en méchants*

Que Luc promet la lune est très électoraliste

**Luc est électoraliste de promettre la lune*

Que Luc parle avec des gestes est très italien

**Luc est très italien de parler avec des gestes*

Que Luc morde quand il est en colère est très animal

**Luc est très animal de mordre quand il est en colère*

Que Luc veuille séduire toutes les femmes est très latin

**Luc est très latin de vouloir séduire toutes les femmes*

Cette propriété devra être codée dans certaines classes, mais elle n'a pas été retenue pour les diviser en deux. On peut noter à ce propos le léger décalage entre les exigences de l'informaticien, pour qui les propriétés formelles et donc syntaxiques sont essentielles, et la tentation fréquente du linguiste de regrouper les termes de sens voisin, comme *fou* et *fada*, ou *barbu* et *velu*, ce que notre classification, en l'occurrence, ne fait pas :

*Que Luc se révolte est (fou + *fada) de sa part*

*Luc est (barbu + velu) = Luc a (de la barbe + *du vel)*

La réduction de complétives sujets à des substantifs concrets n'est pas non plus retenue dans le classement. De nombreux adjectifs à complétive ou infinitive sujet admettent aussi comme sujet un substantif concret ou même humain sans changement de sens appréciable, par réduction de phrase :

Marcher sur ce chemin est périlleux = Ce chemin est périlleux

Que Luc lise ce journal est compromettant = Ce journal est compromettant

Porter un short à l'église est déplacé = Le short à l'église est déplacé

Le critère $N_0 = \text{Que } P + V^0\text{-inf } W$ étant en tête dans l'arbre de classification, ces adjectifs sont classés en tenant compte du sujet phrastique. La réduction de complétive en question est codée par une propriété, mais c'est insuffisant à rendre compte des contraintes lexicales qui s'imposent à la réduction :

Trouver une poche d'air est vital = Cette poche d'air est vitale

Tuer cet insecte est vital \neq Cet insecte est vital

Formaliser de telles contraintes est un véritable défi.

4.4. Quelques propriétés difficiles à coder

4.4.1. Subjectivité et objectivité

La comparaison de *Luc est (sot + vache)* avec *Luc est (adulte + blond)* éveille l'intuition d'une différence entre des phrases qui expriment un jugement subjectif, favorable ou défavorable, et d'autres qui énoncent un fait de manière émotionnellement plus neutre. Cependant, certains adjectifs ont un sens plus ou moins teinté de subjectivité selon les circonstances et le contexte : *Luc est (corrompu + grabataire + honorable)*. Nous n'avons pas trouvé de corrélation suffisante entre cette différence intuitive et des tests formels reproductibles.

L'insertion de *très* est plus souvent possible avec les emplois subjectifs, mais ce n'est pas systématique : **Luc est très lamentable*. De plus, parmi les adjectifs désignant un trait physique d'une manière neutre, certains la refusent, mais d'autres l'acceptent :

*Luc est (aveugle + lépreux)/*Luc est très (aveugle + lépreux)*

Luc est (myope + blond)/Luc est très (myope + blond)

L'exclamation *espèce de Adj !* s'entend plutôt avec des entrées subjectives (*Espèce de sot !*), mais n'est pas compatible avec toutes : **Espèce de glauque !*

La propriété N_0 *être un Adj* est abondamment représentée des deux côtés de cette opposition. Mais l'insertion du déterminant indéfini apporte-t-elle la même nuance de sens dans *Luc est (un sot + une vache)* que dans *Luc est un (adulte + blond)*, par exemple ? Avec ceux-là, l'opération semble rendre plus expressif le jugement péjoratif ou laudatif, tandis qu'avec ceux-ci, elle apporte des connotations de durativité et de catégorie, et attribue les qualités prototypiques de la catégorie. Parmi les adjectifs qui ont la propriété N_0 *être un Adj* et une seule entrée,

- de nombreux adjectifs à sujet humain et complétive sujet qui acceptent *espèce de Adj !* ont une valeur d'injure : *Luc est un prétentieux* ; rares sont les laudatifs : *altruiste, futé, malin, patriote* ;

- au contraire, beaucoup d'adjectifs à sujet exclusivement humain et sans complément sont plutôt factuels : *célibataire, apatride, millionnaire, gaucher* ...

Nous décrivons *malade* avec quatre entrées, dont deux qui admettent la forme N_0 être un Adj, l'une factuelle, « avoir une maladie », qui admet *très* (*Luc est très malade*), et l'autre injurieuse, incompatible avec *très*, et généralement accompagnée d'une prosodie emphatique :

Luc est malade de faire tout ce bruit !

Espèce de malade !

Beaucoup d'adjectifs ethniques, certains adjectifs de conviction, ainsi que *adulte* ou *adolescent*, ont deux entrées, dont une plutôt factuelle qui admet la forme N_0 être un Adj mais non *très*, et une autre subjective qui a le comportement inverse :

Il est nordique = Il est d'origine nordique = C'est un Nordique

(Agir ainsi + Luc) est très nordique

Luc est chrétien = Luc est de religion chrétienne = C'est un chrétien

(Agir ainsi + Luc) est très chrétien

4.4.2. Le nom approprié naturel avec les adjectifs à sujet phrastique et humain

Dans la section 4.1, nous avons évoqué les noms appropriés *naissance* et *origine*. Notre taxonomie en utilise une quinzaine d'autres, dont *naturel*. Dans la classe des 460 adjectifs⁷ à complétive sujet et sujet humain et sans complément essentiel, comme *naïf*, la propriété N_0 être d'un *naturel* Adj en distingue certains qui sont perçus comme dénotant des « traits de caractère », à l'exclusion, par exemple, de *branché, insidieux* ou *populiste*. Dans cette construction avec le nom approprié *naturel*, le jugement porte sur un comportement régulier, sur une qualité durable, inhérente, et finalement sur la personne dénotée par le sujet, alors que les autres constructions peuvent aussi qualifier un comportement ponctuel ou occasionnel : *Luc est naïf, Luc est naïf de signer*. C'est là l'intérêt sémantique de certaines constructions syntaxiques, et notamment de celles à nom approprié. *Luc est un naïf* présente un peu la même connotation durative. La différence sémantique entre le fait de qualifier un acte, un comportement, un trait de caractère, une personne, ou plusieurs de ces entités à la fois, est importante pour le linguiste, et peut l'être pour certains traitements informatiques. Nous n'avons pas tenté de la représenter formellement, en raison des problèmes de reproductibilité des informations, mais nous avons largement entamé le recensement des constructions.

5. Illustration de la méthode : la classe des adjectifs symétriques

Nous présentons cette classe plus en détail pour illustrer concrètement les problèmes qui se posent quand on analyse des adjectifs, notamment les problèmes de dédoublement des entrées, et les relations entre les trois bases sur lesquelles peut se fonder un dédoublement lexicologique : une différence sémantique, une différence de distribution (en ce qui concerne le sujet de la phrase en être en l'occurrence), des différences dans les constructions syntaxiques. De plus, cette classe présente un parallélisme entre construction adjectivale et construction verbale.

La classe, notée ADJSYM, comprend 90 entrées, si on y inclut *convergent, divergent* et *équivalent*, qui sont des dérivés vivants de verbes. Y figurent aussi deux entrées morphologiquement liées à des verbes, mais sans relation syntaxique vivante avec eux : *imbriqué* et *inséparable* ; ainsi, par opposition à la phrase verbale *Le tenon est imbriqué dans la mortaise*, dont les arguments dénotent des objets concrets et dont on peut rétablir une forme active, la phrase à prédicat adjectival *Cette affaire est très imbriquée dans cette autre = Ces deux affaires sont imbriquées* a un type d'arguments différent et on peut difficilement imaginer une forme active correspondante : **Les circonstances ont imbriqué les deux affaires l'une dans*

⁷ Sans compter les adjectifs ethniques et géographiques.

l'autre. Quant à *inséparable* dans *Luc et Léa sont inséparables*, ce n'est pas la négation de *séparable* ; il fait partie de ces adjectifs en *-able* qui prennent un sens intensif en présence du préfixe négatif *in-* (D. Gaatone, 1971).

5.1. Syntaxe

La classe des adjectifs symétriques est définie parmi les adjectifs prédicatifs par la propriété syntaxique dite de symétrie, définie antérieurement dans le cadre des constructions verbales (A. Borillo, 1971). On parle de verbes symétriques quand leurs arguments sont permutablement ou coordonnables sans changement de sens⁸ :

Ce rose s'accorde avec ce gris = Ce gris s'accorde avec ce rose
= *Ce gris et ce rose s'accordent (E + entre eux + l'un avec l'autre)*
Certaines constructions adjectivales présentent un jeu de formes comparable :

Le bureau est contigu au salon = Le salon est contigu au bureau
= *Le bureau et le salon sont contigus (E + ?entre eux + ?l'un à l'autre)*

Notre classement applique ce critère à la racine des adjectifs prédicatifs, avant même les critères sur les sujets phrastiques.

Par cette propriété, les constructions adjectivales et verbales en question sont très proches. Mais en dehors des classes de symétriques, le recensement des entrées et l'étude de leurs propriétés met plutôt en évidence, en fait, des spécificités remarquables des adjectifs. Par exemple, il n'existe pas d'adjectifs à complément locatif répondant aux questions en *où*, sauf peut-être parmi les adjectifs verbaux qui conservent les propriétés des verbes correspondants, ce qui n'est pas le cas de tous :

*(De quoi + *D'où) ce site est-il (proche + voisin) ?*
Où les rayons lumineux convergent-ils ?
**Où les rayons lumineux sont-ils convergents ?*

5.2. Dédouplements

La polysémie de certains adjectifs mène à distinguer plusieurs entrées, même si les différences de sens paraissent infimes :

Luc est complice de Paul
Luc est complice de ce crime

Les différences de sens sont en effet presque toujours accompagnées de différences dans des propriétés codables, ici la propriété de symétrie :

*Luc et (Paul + *ce crime) sont complices*

Selon la place des propriétés en question dans l'arbre de classification, les entrées sont rangées dans la même classe ou non.

5.2.1. Dédouplements avec d'autres classes

Dans le cas de *complice*, l'emploi non symétrique est placé dans la classe de *dupe* (adjectifs sans sujet phrastique, à sujet humain et à complément essentiel non phrastique). Le cas de *solidaire* est voisin :

Cette poutre est solidaire de cette autre = Ces deux poutres sont solidaires
Luc est solidaire de ce mouvement

L'emploi non symétrique de *contemporain* est placé dans une classe de 900 adjectifs qui prennent un sujet de la forme *manière de V-inf W*, mais ni complétive sujet, ni infinitive sujet, ni le complément en *avec* décrit par R. Vivès (1982) :

Kepler est contemporain de Galilée = Kepler et Galilée sont contemporains
(Cette manière de décorer le salon + Cette salle) est très contemporaine

5.2.2. Dédouplements à l'intérieur de la classe ADJSYM

Presque tous les dédoublements d'emplois correspondent à des différences dans la distribution du sujet de la phrase, mais aussi parfois à des propriétés syntaxiques propres aux adjectifs, notamment l'insertion de *assez* :

(14) *Luc et Léa sont (E + *assez) voisins = Ce sont des voisins*

⁸ Le symbole *E* représente la séquence vide, donc ici l'absence de pronom réciproque.

- (15) *Ces maisons sont (E + assez + *des) voisines*
*Luc et Léa sont (E + *assez) parents*
Ces deux langues sont (E + assez) parentes
Luc et Léa sont (E + assez) solidaires
*Ces deux poutres sont (E + *assez) solidaires*

Dans (14)-(15), de même que dans (9)-(10), section 4.2, les deux emplois diffèrent aussi en ce qui concerne la substantivation de l'adjectif (N_0 être un Adj).

Conclusion

Le cœur d'un travail de classement consiste à sélectionner et hiérarchiser des propriétés. Ce sont là deux tâches assez similaires. Nous ne chercherons pas à faire des commentaires généraux sur les intuitions linguistiques qui nous ont fait juger certaines propriétés syntaxico-sémantiques plus importantes ou plus pertinentes que d'autres. Les exemples que nous avons présentés montrent en revanche, d'un point de vue plus technique, que nous avons ciblé des propriétés à la fois :

- codables, c'est-à-dire pour lesquelles on peut vérifier pour chaque entrée si elle présente ou non la propriété, et ce avec un degré de reproductibilité suffisant ;
- et qui ont un potentiel discriminant, c'est-à-dire dont l'application distingue des classes, ou sépare des emplois d'une même forme adjectivale.

Telles sont certaines propriétés peu étudiées, comme la substantivation ou l'insertion de *très* ou *assez*. La problématique du classement et de la description, inhérente à la méthode du lexique-grammaire, attire ainsi l'attention sur des faits.

Une autre leçon que l'on peut tirer de cet exemple d'étude est l'étroite dépendance entre le recensement des entrées et la sélection des propriétés. On ne peut que déconseiller une stratégie qui consisterait à mettre au point une liste de propriétés avant de les confronter aux entrées – tout autant que la stratégie inverse.

Quelle est la principale originalité de nos résultats par rapport à d'autres tentatives de classement du lexique des adjectifs ? Nous avons dû raffiner le système de description de la distribution des sujets nominaux, car 77 % des entrées n'acceptent que ce type de sujet. Cela rend plus que jamais intenable la position qui consisterait à dire que la distribution des noms relève de la sémantique et doit être traitée séparément de la syntaxe.

Bibliographie

- BARTNING, Inge et NOAILLY, Michèle (1993) : Du relationnel au qualificatif. Flux et reflux, *L'Information grammaticale* 58, Paris, p. 27-32.
- BORILLO, Andrée (1971) : Remarques sur les verbes symétriques français. *Langue Française* 11, Larousse, Paris, p. 17-31.
- CARVALHO, Paula C.Q.F. (2007) : *Análise e representação de construções adjectivais para processamento automático de texto. Adjectivos intransitivos humanos*, Thèse de doctorat, Université de Lisbonne.
- DANLOS, Laurence (1980) : *Représentation d'informations linguistiques. Les constructions N être* Prép X. Thèse de troisième cycle, Université Paris 7.
- FRANÇOIS, Jacques (éd.) (2004) : *L'adjectif en français et à travers les langues*, Actes du Colloque international de Caen, 28-30 juin 2001, Bibliothèque de syntaxe et de sémantique, Presses universitaires de Caen.
- GAATONE, David (1971) : *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Droz, Genève, 238 p.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline (2005) : Les adjectifs intensifs. Syntaxe et sémantique. *Cahiers de Lexicologie* 86(1), Garnier, Paris, p. 163-178.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline (2011) : L'expression de la quantité approximative en français. Les adjectifs de quantité (ou comment un salaire peut être confortable

- ou ridicule). *Linguisticae Investigationes* 34(1), Benjamins, Amsterdam/Philadelphie.
- GROSS, Gaston (2005) : Un dictionnaire électronique des adjectifs du français, *Cahiers de Lexicologie* 86(1), p. 11-33.
- GROSS, Maurice (1976) : Présentation. J.-P. Boons, A. Guillet, Ch. Leclère, *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Droz, Genève, p. 7-28.
- GROSS, Maurice (1988) : Adjectifs composés. *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de J. Stéfanini*, Université de Provence, p. 211-233.
- GROSS, Maurice (2007) : Constructing Lexicon-Grammars. *Lexicology: Critical Concepts in Linguistics*. Patrick Hanks (ed.), Routledge, London/New York, vol. 4: Syntagmatics, p. 119-168. Reprinted from *Computational Approaches to the Lexicon*, 1994.
- HARRIS, Zellig (1970) : The elementary transformations, *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht: Reidel, p. 482-532. Reprinted from *Transformations and Discourse Analysis Papers* 54, 1964.
- HARRIS, Zellig (1976) : *Notes du cours de syntaxe*. Seuil, Paris.
- KENNEDY, Christopher, and MCNALLY, Louise (2005) : Scale structure, degree modification, and the semantics of gradable predicates. *Language* 81(2), p. 345-381.
- KUPŚĆ, Anna (2008) : Adjectives in TreeLex. M. Klopotek, A. Przepiórkowski, S. Wierchon et K. Trojanowski (eds.), *16th International Conference Intelligent Information Systems*. Academic Publishing House EXIT, p. 287-296.
- KUPŚĆ, Anna (2009) : Adjectives. Constructions vs. Valence. A. Mykowiecka et M. Marciniak (eds.), *Aspects of Natural Language Processing*. LNCS Festschrift, Springer, p. 241-269.
- LAENZLINGER, Christopher (2004) : French adjective ordering. Perspectives on DP-internal movement types, *Lingua* 115(5), Elsevier, p. 645-689.
- LAPORTE, Éric (1997) : Noms appropriés à modifieur obligatoire, *Langages* 126, Larousse, Paris, p. 79-104.
- LAPORTE, Éric (2005) : Une classe d'adjectifs de localisation. *Cahiers de Lexicologie* 86(1), p. 145-161.
- LÉGER, Catherine (2010) : Sentential complementation of adjectives in French. Cabredo Hofherr, Patricia, Ora Matushansky (eds.), *Adjectives. Formal Analyses in Syntax and Semantics*, Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, p. 265-306.
- MEUNIER, Annie (1999) : Une construction complexe *N_{ohum} être Adj de V⁰-inf W* caractéristique de certains adjectifs à sujet humain, *Langages* 133, p. 12-44.
- MEYDAN, Métiyé (1995) : *Transformations des constructions verbales et adjectivales en français. Elaboration du Lexique-Grammaire des adjectifs déverbaux*, Thèse de Doctorat, Université de Marne-la-Vallée, 294 + 136 p.
- NAM, Jee-sun (1996) : *Classification syntaxique des constructions adjectivales en coréen*, *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 21, Benjamins, Amsterdam/Philadelphie, 352 + 186 p. Traduction en coréen, 2007, Hankuk Moonwhasa, Séoul.
- PICABIA, Lélia (1978) : *Les constructions adjectivales en français*, Droz, Genève.
- RALALAOHERIVONY, Simone Baholisoa (1995) : *Lexique-grammaire du malgache. Constructions adjectivales*, Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- RIEGEL, Martin (1985) : *L'adjectif attribut*, PUF, Paris.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, et RIOUL, René (1994) : *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.

SALLES, Mathilde, (2004) : Adjectifs « modaux » et adjectifs qualificatifs. J. François (dir.), *L'adjectif en français et à travers les langues*, Bibliothèque de syntaxe et de sémantique, Presses universitaires de Caen, p. 463-474.

SCHNEDECKER, Catherine (éd.) (2002) : L'adjectif sans qualité(s). *Langue française* 136.

VIVÈS, Robert (1982) : Une analyse possible de certains compléments prépositionnels, *Linguisticae Investigationes* 6(1), p. 227-233.

WOLFF, Susanne Rohen, MACLEOD, Catherine, and MEYERS, Adam (1998) : *COMLEX Word Classes Manual*, Proteus Project, New York University, 265 + vii p.

Résumé

En fonction de quelles propriétés convient-il de classer les adjectifs du français ? Nous proposons une trentaine de propriétés syntaxico-sémantiques qui, d'après nos investigations, répartissent les adjectifs prédicatifs du français en une quarantaine de classes. Pourquoi une taxonomie des adjectifs ? Cela répond à deux exigences. D'une part, un tel travail contribue à organiser notre connaissance des entrées lexicales d'adjectifs, et reflète une attitude qu'on rencontre dans de nombreuses sciences expérimentales. D'autre part, dans la mesure où la classification se fonde sur des propriétés non seulement sémantiques mais encore formelles ou syntaxiques, elle contribue à décrire les entrées lexicales d'une façon utilisable dans le traitement automatique des langues. L'article passe en revue plusieurs exemples de propriétés, puis présente la classe des adjectifs symétriques.

Mots-clés : adjectif, syntaxe, sémantique, lexique, prédicat

Abstract – Describing and classifying French adjectives

Which features are to be used to classify French adjectives? We propose about thirty syntactic-semantic features which, when applied to the French adjectives which play the role of the predicate of a copulative sentence, produce about forty classes. What is the point of a taxonomy of adjectives ? It meets two requirements. On the one hand, such work helps to organize our knowledge of lexical entries of adjectives, and reflects a possible attitude found in many natural and physical sciences. On the other hand, since the classification is based not only on semantic but also on formal or syntactic features, it helps to describe the lexical entries in a such a way that the results can be used in language processing. The article surveys several examples of features, and then presents the class of symmetrical adjectives.

Keywords : adjective, syntax, semantics, lexis, predicate/argument

Jacqueline GIRY-SCHNEIDER

Éric LAPORTE

Université Paris-Est

LIGM

j.giry-schneider@wanadoo.fr

eric.laporte@univ-paris-est.fr